



VIDE - GRENIER

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Dimanche 20 septembre 2026



BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



Renseignements et réservations :

06.62.01.12.09 ou 06.34.21.01.64



TOMBOLA

GAGNEZ LE REMBOURSEMENT
DE VOTRE EMPLACEMENT À
HAUTEUR DE 5M !

HERBEVILLER

MJC Herbéviller - REGLEMENT DU VIDE-GRENIER

- En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur sera seul juge pour prendre toutes les dispositions qui s'imposent.
- Les emplacements sont numérotés au fur et à mesure des inscriptions.
- La responsabilité civile de l'exposant est engagée en cas de dégâts, accidents matériels ou corporels provoqués de sa part.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux détériorations ou vols qui pourraient être causés aux objets déposés.
- Les exposants se mettent en place de 6 heures à 8 heures.
- Les places non occupées à 8 heures seront attribuées à d'autres exposants et ne seront pas remboursées.
- La vente de boissons et de nourritures ainsi que l'organisation de jeux sont réservées aux organisateurs.
- La réservation est prise en compte dès la réception du chèque accompagné d'une photocopie recto verso d'une pièce d'identité.
- Un seul véhicule est autorisé par emplacement.
- Chaque exposant est prié de laisser son emplacement propre pour 18 heures, et emporter ses déchets.
- Conformément à la législation : la vente d'animaux vivants, d'armes, de livres à caractères pornographiques, antisémite ou xénophobe est interdite.
- Règlement de la tombola : tirage au sort de 1 numéro d'emplacement qui sera remboursé à hauteur de 5 mètres.

Bulletin d'inscription à retourner, accompagné du règlement et de la photocopie de la pièce d'identité à :

M.HUARD Lionel - 8 rue de l'église - 54450 HERBEVILLER

06.62.01.12.09

NOM.....Prénom.....
Né(e)le.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Téléphone.....
Numéro de la pièce d'identité.....
Type de la pièce d'identité.....
Nombre de mètres réservés (2€ le mètre).....

Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés que je n'ai pas acquis pour la revente
- Ne pas faire plus de 2 vide-greniers par an.

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de "MJC Herbéviller Saint-Martin" d'un montant de :

.....mètres x 2 euros =euros, et la photocopie de ma pièce d'identité.

Fait à....., le / Signature :